

Sommaire

03 EDITO
Le mot du maire

04 FINANCES

07 ENVIRONNEMENT

08 TRAVAUX

11 PÉRISCOLAIRE

15 EDUCATION

17 JEUNESSE

 20^{covid}

21 ccas

22 ECONOMIE

24 CULTURE

26 association

30 ADMINISTRATION & ÉTATS CIVILS

33 ссни

42 INFORMATIONS

46 LE COIN DES ENFANTS

Directeur de publication : Mairie de Granges-Aumontzey Illustrations : freepik - pixabay



Edito

Mot du maire



Mesdames et Messieurs, chères Azmontaines, chères Graingeaudes, chers Azmontains et chers Graingeauds,

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil, sonnent l'arrivée du printemps, période propice à la détente. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux

affronter les difficultés de la vie quotidienne.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et je ne souhaite pas alimenter davantage cette période qui peut paraitre anxiogène pour un grand nombre d'entre vous. Toutefois, je vous réitère mon appel à la plus grande prudence. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers. Je tiens également à vous rappeler que les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin

Pour autant, ce début d'année est également porteur d'espoir avec la mise en place de la vaccination contre la COVID 19. L'objectif d'une immunité globale d'ici la fin du premier semestre ne semble pas une chimère. Elle nous permettrait de reprendre nos activités sportives, sociales, sociétales, et associatives auxquelles vous aspirez. Je veux ici remercier le monde médical uni de notre commune, les médecins, les cabinets infirmiers, les pharmaciens pour leur implication vaccinale à la salle des fêtes mise à disposition par la municipalité.

Voilà presqu'un an déjà que nous sommes en place et un deuxième budget a été voté le 9 avril dernier, avec des taux locaux maintenus comme nous nous y étions engagés lors des municipales de 2020. Un budget qui laisse la part belle aux investissements. En effet au travers de la commande publique, nous souhaitons soutenir l'économie, l'emploi mais également à rendre notre commune toujours plus attractive et accueillante.

Cette année verra de nombreuses réalisations : l'extension et la sécurisation du gymnase Camille LIÉVAUX avec une capacité d'accueil du public portée à 300 personnes, la reconstruction du chalet des chasseurs sur la route du THOLY, entièrement financée par l'assurance, de la mise en œuvre de la programmation de réfection de voirie, de la rénovation du clocher de la salle polyvalente d'AUMONTZEY et de la réhabilitation d'un logement pour le CCAS, rue du 14 novembre.

Mais également l'extension du réseau d'eau rue de Blanchefeigne, d'une réserve incendie aux Chappes, la mise en accessibilité des toilettes de la salle des fêtes et de la salle polyvalente. En fin d'année, les travaux de réseaux secs et humides pour le parking plurifonctionnel de la salle des fêtes, seront réalisés, pour une date de livraison prévue avant l'été 2022.

A l'attention de nos services techniques, achat d'une saleuse moins gourmande en sel, d'une station de lavage pour nos véhicules et engins de chantier, deux achats respectueux de l'environnement et de l'acquisition d'une cellule supplémentaire afin de remiser notamment les chalets et autres matériaux volumineux.

A destination de notre jeunesse, la réfection des sanitaires à l'école Jules FERRY, la pose d'une vidéo surveillance, d'un portail automatisé, de jeux pour les enfants et d'un minibus au Pôle Socioculturel, de l'arrosage automatique de la pelouse du terrain de foot, du remplacement des ordinateurs portables des écoles maternelles et primaires.

En 2021 toujours pour notre jeunesse verra le jour sur proposition de Corinne MOUROT, 1ère adjointe, la mise en place d'une nouvelle opération appelée « argent de poche ». Mais aussi de la mise en place d'un conseil municipal des jeunes, Laetitia DAESCHLER, adjointe à la citoyenneté, y travaille avec sa commission avec une élection prévue pour le dernier trimestre de cette année.

Je ne veux pas oublier l'aspect solidarité porté par le CCAS, nos ainés qui verront le maintien du doublement des bons d'achat. Mais également d'une nouvelle plateforme « Entr'Aide Solidarité », accessible sur le site web de la commune, sur laquelle les citoyens pourront remplir le formulaire « j'ai besoin d'aide » ou « je veux aider ».

Le Conseil municipal a décidé et je l'en remercie, de participer au maintien d'un service public par la mise en place d'un distributeur automatique de billets avec une participation financière de la commune de 12 000 € par an. Cette dépense nouvelle pour la commune doit être vue également comme un soutien indispensable à notre économie locale.

Je veux mettre en lumière, des engagements citoyens, deux exemples : premièrement, Messieurs MARTINACHE, BOULAY et LAURENT qui vont fabriquer et construire les gloriettes en bois, à destination de l'aire plurifonctionnelle. Et deuxième engagement, l'association des motos anciennes et son Président Christian BROGLIO qui vont eux, œuvrer à la reconstruction du pont de l'Esquivière et à préservation de notre petit patrimoine local par une rénovation des calvaires.

Comme vous pouvez le constater, l'ensemble de l'équipe municipale est pleinement investi dans cette belle œuvre jamais aboutie qu'est la commune et dans l'attente de se retrouver cet été lors des marchés nocturnes, je vous souhaite une agréable lecture du Vologne Infos.



EDITO SUR LES FINANCES

Les finances de la commune ont été impactées par la crise de la Covid 19 pour l'année 2020. Un déséquilibre budgétaire causé par une augmentation des dépenses et une diminution des recettes.

A propos des dépenses, il a fallu acheter des masques, du gel hydro-alcoolique, des produits de désinfection (25 000 €), aménager les locaux comme l'acquisition de vitres de protection, des agents municipaux ont dû faire des heures supplémentaires pour la mise en place de protocoles sanitaires dans les lieux publics. Les services de l'école et du périscolaire ont beaucoup donné. Il a fallu organiser l'accueil à la mini crèche, à la cantine, à l'école pendant le confinement et en vue du déconfinement.

Concernant les recettes, des diminutions sur les prestations des services : pas de location de la salle polyvalente et de la salle des fêtes, recettes de cantine en baisse, diminution des inscriptions au centre de loisirs, ouverture repoussée pour l'hébergement au pôle socioculturel.

COMPTE ADMINISTRATF 2020 DE LA COMMUNE

Résultats cumulés au 31/12/2020 :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	2 852 034,23 €	3 923 281,87 €	+ 1 071 247,64 €
Investissement	1 588 429,95 €	1 330 718,83 €	- 257 711,12 €

Soit un résultat cumulé des deux sections confondues de : + 813 536,52 €. Résultat excédentaire qui nous permet de conserver des marges de manœuvre financières afin d'investir.

En investissement, au cours de l'année 2020, nous avons régler principalement le solde des travaux engagés en 2019 : voirie à Frambémènil pour 619 000 €, ainsi que le solde des travaux de restructuration du pôle socio-culturel pour 366 000 €, soit 83% de nos dépenses d'équipement.

La capacité d'autofinancement (CAF) nette, après remboursement du capital des emprunts est de 541 436 €, fonds disponibles pour investir. Le taux d'endettement de la commune par rapport aux recettes réelles de fonctionnement est de 8% (ces chiffres ne tiennent pas compte de la ligne de trésorerie de 450 000 €).

BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	3 490 341,00 €	3 490 341,00 €
Investissement	2 125 094,37 €	2 125 094,37 €

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021 :

Cotisation foncière des Entreprises (CFE) :	18,03%
Taxe Foncière sur le Non Bâti :	32,95%
Taxe Foncière sur le Bâti :	17,17% + 25,65% ¹ = 42,82%
Produit fiscal attendu de 1 027 791 €	

¹Concernant la Taxe Foncière sur le Bâti, le conseil départemental verse une compensation aux communes au taux de 25,65%, cela n'aura aucune incidence sur le montant de vos impôts locaux. Seules les bases sont augmentées de 0,20% par la loi de finances 2021.

Comme nous l'avons évoqué lors de la campagne électorale, il n'y a pas d'augmentation des taux communaux.

LIGNE DE TRESORERIE

En 2019, un crédit relais d'un montant de 450 000 € avait été demandé afin de financer les investissements et ceci en attendant de percevoir les subventions, celles-ci n'étant octroyées qu'après paiement de toutes les factures. Nous devons donc rembourser cette somme en juin 2021 ce qui impacte nos projets d'investissement. Le conseil municipal a décidé de rembourser une partie (200 000€) et consolider l'autre partie sous forme de prêt au taux de 0,40% soit 250 000€ sur 5 ans pour se terminer en 2026.

EMPRUNTS

Au vu des travaux d'investissement programmés pour 2021, nous allons faire un nouvel emprunt d'un montant de 500 000€, sachant que les taux d'emprunt sont relativement bas et qu'au 31 décembre 2022, sur le budget de la commune, nous aurons six emprunts en moins dont les échéances annuelles s'élèvent à environ 80 000 € (capital + intérêts).

Si l'on ne fait pas d'autres emprunts dans les années qui viennent, fin 2026, la commune aura un taux d'endettement pas plus élevé qu'actuellement, voire moins.

MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE SUR 10 ANS

Les travaux de voirie doivent être traités avec méthode tant le budget est important et engendre vite de grosses dépenses si l'on ne le gère pas avec rigueur. La règle que nous appliquons c'est de faire du robuste qui durera longtemps avec comme objectif de sécuriser la circulation des piétons et des automobilistes, d'améliorer le cadre de vie, la propreté de la commune et de mettre en place les signalisations adaptées. C'est un investissement indispensable pour maintenir le patrimoine en état.

225 000 € de travaux sont inscrits au budget 2021 et concernent 4 secteurs de la commune (Le Feillard des Evelines jusqu'à Barbey-Seroux, Blanchefeigne route de Falleurgoutte et la portion de rue du Pré Genet allant de la rue Paul Ancel-Seitz jusqu'au passage à niveau).

Ces travaux se feront en concordance avec les services de l'eau et de l'assainissement qui vont établir également, un plan pluriannuel de travaux des réseaux, afin de ne pas avoir à intervenir sur une chaussée qui vient juste d'être réhabilitée, sauf cas exceptionnel.

TRAVAUX D'EQUIPEMENT PREVUS POUR 2021

Travaux d'accessibilité salle des fêtes et salle polyvalente	36 745 €
• Extension du gymnase, remplacement portes et fenêtres	385 327 €
· Réfection des sanitaires école Jules Ferry	25 000 €
• Sécurisation du site Dorval	4 000 €
Programme de voirie 2021 (3 rues)	242 762 €
Réfection toiture salle polyvalente	35 000 €
· Pôle socio culturel (Portail, vidéosurveillance, étude acousticien)	23 600 €
• Extension de réseaux diverses	22 924 €
• Étude école Charlemagne	
· Révision du P.L.U	20 000 €
· Reconstruction du chalet de chasse et désamiantage	224 352 €
· Réhabilitation du terrain de foot	
· Aire plurifonctionnelle	66 953 €

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET DIVERS

· Acquisition matériel mairie	2 700 €
• Batterie de vaisselle pour salle des fêtes	1 000 €
· Achat de matériel pour les écoles	13 210 €
Acquisition locaux au service technique et porte	65 483 €

· Acquisition de matériel divers...... 53 500 €

EXTENSION DU GYMNASE

15 04 2021

Montant des travaux : 385 327 € Subventions attendues : 153 000 €

RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE



Montant des travaux : 35 000 € Subventions attendues: 8 000 €

PROGRAMME VOIRIE



Montant des travaux : 242 762 € Subventions attendues : 25 000 €

RÉHABILITATION DU TERRAIN DE FOOT



Montant des travaux : 70 000 € Subventions attendues: 7 000 €

BUDGETS ANNEXES

COMPTE ADMINISTRATF 2020 DE LA FORET

Résultats cumulés au 31/12/2020 :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	49 858,93 €	112 242,68 €	+ 62 383,75 €
Investissement	34 520,90 €	28 878,00 €	- 5 642,90 €

Recettes très nettement en baisse suite aux bois scolytés. Les ventes de bois réalisées en 2020 s'élèvent à 58 557 €, et 50 000 € prévu en 2021, alors que les années précédentes celles-ci avoisinaient les 120 000 €, ce qui a pour conséquence un impact sur le budget communal. En effet une partie des recettes du budget forêt abonde le budget communal soit 112 750 € en 2019, 38 665 € en 2020 et 27 490 € prévu en 2021.

BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA FORET

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	90 690,85 €	90 690,85 €
Investissement	64 142,90 €	64 142,90 €

Au 25 décembre 2021 il n'y aura plus de prêt à rembourser, ce qui représentait une échéance annuel de 10 900 € (capital + intérêts).

TRAVAUX PREVUS POUR 2021:

Dégagement de plantations et création d'une place de retournement à Gadémont pour 7 010 € H.T. Entretien du parcellaire et des lisières pour 3 700 € H.T.

COMPTE ADMINISTRATE 2020 DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Résultats cumulés au 31/12/2020 :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	640 772,22 €	803 659,61 €	+ 162 887,39 €
Investissement	471 868,19 €	605 473,67 €	+ 133 605,48 €

BUDGET PRIMITIF 2021 DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	815 997,39 €	815 997,39 €
Investissement	511 888,47 €	511 888,47 €

TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT POUR 2022

Conformément au tableau de lissage établit en 2016 les tarifs de l'eau et de l'assainissement seront identiques sur les deux ex-communes déléguées, à savoir :

Eau potable : 1,10 le m3 avec une part fixe de 50 € par foyer.

Assainissement Granges-sur-Vologne : 2,05 € par m³ avec une part fixe de 50 € par foyer (pour Aumontzey le tarif étant facturé par la communauté de communes de Bruyères).

A ces tarifs s'ajoutent les différentes redevances dont les taux sont déterminés par l'Agence de l'eau.

TRAVAUX PREVUS POUR 2021:

· Installation d'un suppresseur au Chappes	18 000 €
· Travaux divers sur réseaux	
• Etude sur les réseaux	46 000 €
• Etude assainissement Aumontzey,	20 000 €
· pompe de relevage, élimination eaux claires zone humide	30 000 €
• Extension de réseau au rayau	39 700 €
• Réseaux nour aire plurifonctionnelle	10 000 €

TRAVAUX

PETIT TOUR D'HORIZON DES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR SUR NOTRE COMMUNE.

- · Salle des fêtes, mise en conformité PMR des toilettes femmes et hommes en cours.
 - Maçonnerie, carrelage et huisserie réalisés par Ent. Bati Vologne.
 - Sanitaire réalisé par Ent. Maurice.
 - Peinture et réfection éclairages réalisés par nos services techniques.
- **Gymnase Camille Lievaux** mise en conformité, accessibilité et extension début des travaux prévu le 14/05 et réception le 7/09.

Création d'un accès direct de l'extérieur vers les tribunes. Cela nous permettra d'augmenter la capacité d'accueil qui passera de 140 personnes actuellement à 300 personnes.

Remplacement des fenêtres pour la mise aux normes incendie.

Création d'un vestiaire arbitre.

Création de toilettes et accès PMR.

Extension du gymnase vers le multisport pour stocker le matériel.

La remise en peinture des vestiaires, des toilettes et le remplacement des éclairages a été réalisé par nos services techniques.

- Travaux pour accueillir notre nouveau distributeur de billets en face de la mairie, effectué par nos services techniques. (Confection de la dalle béton modification des réseaux et de la place de stationnement minute) Reste à faire les enrobés après raccordement téléphonique.
- Route de Blanchefeigne extension du réseau d'eau avec création de 4 branchements effectués par Ent. Vichard. Travaux terminés.
- Les Chappes création d'un réservoir incendie par Ent. Vichard.
- Ateliers municipaux création d'une aire de lavage pour véhicule par Ent. Vichard.
- Réfection de la toiture de la chapelle salle polyvalente prévue cette année.
- Eclairage public : le remplacement de trois armoires pour des raisons de sécurité, rue du 8 Mai, rue Emile Walter et rue Paul Doumer va être réalisé cette année. Le remplacement des luminaires rue Paul Ancel Seitz est terminé. Ent. Intervenante Ent. Citelum.
- Réhabilitation du logement du CCAS rue du 14 Novembre 1944. Travaux réalisés par nos agents pour partie. (Démontage des plafonds, du parquet, création d'ouvertures, confection de la chape de propreté ...)
- Travaux qui mobilisent nos agents et qui ont un coût pour l'ensemble de nos habitants.
- · Acharnement sur nos panneaux de signalisation. Une guarantaine n'a pas survécu au traitement qui leur ont été infligé. Coût total depuis le début du confinement 4 768 Euros de matériel plus environ 2 000 Euros de main d'œuvre. Donc je propose à ces personnes en mangue d'action de venir bénévolement en mairie, on leurs trouvera une occupation plus ludique.



Travaux pour accueillir notre nouveau distributeur de billets



Réhabilitation du logement du CCAS



Route de Blanchefeigne, extension du réseau d'eau.

- Chalet de chasse : Après l'incendie qui l'a détruit entièrement et faute de ne pouvoir le reconstruire au même endroit (à côté du captage d'eau, près de l'étang du Rayau), nous étions à la recherche d'un nouveau terrain qui pourrait convenir. Celui-ci enfin trouvé (route du Tholy), nous avons relancé toutes les démarches. Démarrage des travaux prévu pour l'été et réception pour la fin de l'année.
- **Terrain de foot :** Suite à l'invasion des larves de hannetons qui ont détruit la pelouse, les travaux de traitement sont terminés. Reste à faire l'installation de l'arrosage automatique et ressemer le gazon, pour que nos équipes puissent à nouveau profiter de leur terrain de jeux avant l'été.
- Non-respect des points d'apport volontaire **et du TRI.** Nouvelle mobilisation de nos agents : une à deux journées par semaine pour le nettoyage et le transport de détritus vers la déchetterie de Gérardmer. Coût de l'opération environ 1540 Euros à l'année plus le Gasoil et l'usure du véhicule. Une contravention d'un montant de 785 Euros peut vous être infligée.
- · Nous avons également constaté une recrudescence de véhicules sans assurance et contrôle technique stationnées sur le domaine public. Dorénavant nous allons procéder à l'enlèvement de ces véhicules par la fourrière.

René Stach

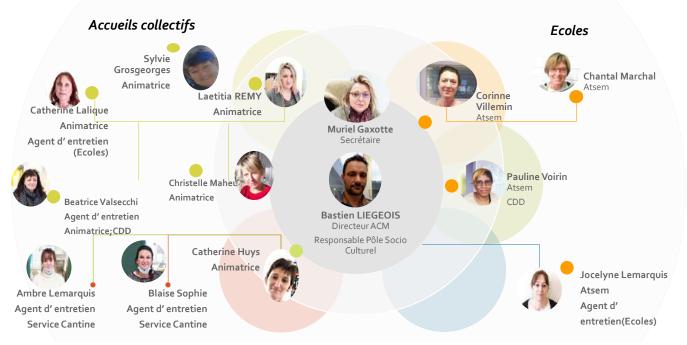


UN NOUVEL AGENT AUX SERVICES TECHNIQUES

Habitant Granges-Aumontzey, Florian LALEVEE est employé aux services techniques de la commune depuis le 01 avril 2021 comme agent technique, en contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) d'une durée de 6 mois, pour palier les absences maladie et au surcroit de travail. Contrat qui pourra être renouvelé en cas de nécessité. Il sera polyvalent et effectuera ses missions sous la houlette de Bertrand BONNE. Après avoir exercé le métier de chauffeur dans le bâtiment pendant dix ans et travaillé dans la maçonnerie pendant un an, et étant en recherche d'emploi, il a décidé de se reconvertir en postulant pour un emploi dans le public. Bienvenue à lui.

PÉRISCOLAIRE

Service Périscolaire et Scolaire



La commune de Granges Aumontzey a toujours été très attentive à l'organisation des rythmes de l'enfant. Grâce à une volonté partagée par tous les acteurs locaux, diverses activités éducatives ont pu être mises en place sur les temps scolaires, périscolaire et extrascolaire.

POLE SOCIO CULTUREL SIMONE VEIL

GESTIONNAIRE DU PÔLE:

Mairie de Granges Aumontzey 1 rue de Lattre de Tassigny Granges-sur-Vologne 88640 GRANGES AUMONTZEY

RESPONSABLE:

Bastien LIEGEOIS 39 rue champs de la Borde Granges-sur-Vologne 88640 GRANGES AUMONTZEY

CONTACTS:

Tél: 03 29 57 64 66 ou 03 29 51 41 09 Mail: bliegeois@granges-aumontzey.fr ou periscolaire@granges-aumontzey.fr

POURQUOI?

- Parce que le temps de la famille et celui des loisirs participent aussi au développement de nos enfants
- Parce que le temps libre suivant la façon dont il est occupé, peut creuser les inégalités
- Parce qu'un bon équilibre entre le temps scolaire et le temps extrascolaire (qui doit faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles) participe au bon développement de l'enfant
- Pour réunir, associer et mobiliser les différents acteurs éducatifs au service de l'égalité des chances pour l'épanouissement et la réussite de chaque enfant

ACCUEIL DE LOISIRS « LA RONDE DES SOTRES »

L'accueil de loisirs « La Ronde des Sotrés » est un service communal, ouvert à tous les enfants étant scolarisés, en mesure de se faire comprendre et aptes à la vie en collectivité.

QUI?

- Les enfants de 3 à 16 ans, scolarisés aux écoles de Granges Aumontzey
- Sauf les MERCREDIS APRES-MIDI, où tous les enfants, de n'importe quelle commune, peuvent s'inscrire.

COMMENT?

- · Avec des espaces adaptés aux différentes tranches d'âge et aux activités (salle de jeux, salle de sieste, cours de récréation, etc.)
- Avec du matériel pour tous les projets d'animation (bricolage, cuisine, sortie en pleine aire, etc.)
- Avec une équipe qualifiée (5 agents d'animation titulaire du BAFA/BAFD,
- 1 directeur/animateur diplômé du BE, 1 secrétaire et 2 agents d'entretien) + une directrice adjointe

POURQUOI?

- Pour encourager la vie collective, la socialisation et le respect des autres
- Pour favoriser la communication et l'expression par le jeu
- Pour entrer dans un monde imaginaire le temps d'une activité
- Pour proposer des moments de détente, d'échange et de repos
- Pour faire découvrir des activités variées





NOS SERVICES

LE PERSICOLAIRE

L'Accueil de Loisirs périscolaire est ouvert tous les jours scolaires :

- · de 7h à 8h30
- · de 11h30 à 13h30
- et de 16h à 19h

La fréquentation est libre, un enfant peut fréquenter l'accueil seulement certains jours, pas forcément toute la semaine

CANTINE:

Pour les enfants scolarisés en maternelle, par le biais du transport scolaire, les primaires se déplacent à pied jusqu'au pôle.

Pendant ce temps (2h), les enfants sont accompagnés et bénéficient d'1h30 d'activités. Le temps pour les enfants d'avoir en complément un temps de repos, de ressourcement ou de retour au calme.

Bastien Liégeois





MALIKA Directrice adjointe du service scolaire et périscolaire

Mon nom est Malika HAFAIED. Je tiens tout d'abord à remercier la Mairie de Granges-Aumontzey pour sa confiance. Je suis ravie d'intégrer l'équipe du service périscolaire et ALSH sur la commune et seconder Bastien LIEGEOIS (Directeur ACM et Responsable du Pôle Socio Culturel Simone VEIL) dans ses missions, à partir de 10 mai prochain.

Après avoir cheminé depuis bientôt quinze ans dans le métier de l'animation, je m'aperçois aujourd'hui que mes différentes formations, m'ont permis de mêler des actions ayant du sens pour le public, pour l'intérêt général de la collectivité mais également pour mes propres idéaux.

Mon engagement dans ma formation DEJEPS «Développement de projets, territoires et réseaux», obtenu en fin 2019, m'a permis de valoriser mon expérience et mes acquis, mais aussi de pouvoir approfondir mes connaissances et d'évoluer dans ma carrière.

Je compte mettre à profit ma riche expérience professionnelle et l'acquis de mes diverses formations pour la commune de Granges-Autmonzey, afin d'assurer dans les meilleurs conditions, l'accueil des enfants, mettre à profit la cohésion de l'équipe pour la mise en œuvre des activités périscolaires ainsi que les accueils de

CRÉER EN S'AMUSANT

Dans le cadre du projet éducatif de territoire qui sera prolongé pour l'année scolaire 2021/2022, la commune de Granges-Aumontzey propose des activités diverses et variées après l'école. Différentes interventions sont mises en place avec des moyens humains et financiers non négligeables dans un seul but : faciliter l'accès et la découverte d'activités culturelles, artistiques et sportives pour tous!

Les activités périscolaires sont l'occasion pour les élèves de découvrir des activités de création artistique qui ne seraient pas proposées dans le cadre familial ou scolaire. Pendant 14 séances les enfants de CM2 se sont retrouvés avec Messa Saltzmann, conteuse auteure et Loïc Berger. dessinateur et illustrateur pour créer un conte.

Cette œuvre est une production des enfants. Messa et Muriel n'ont fait que les accompagner, les stimuler, les encourager. Il a été question de rendre possible l'initiative créative des enfants eux-mêmes. Après avoir imaginé leur récit ayant pour titre « Le mystère des enfants » celui-ci a été enrichie par des dessins avec les conseils techniques de Loïc.

Vendredi dernier, une rencontre a été mise en place au pôle socio culturel afin de remettre le livre édité à l'ensemble des protagonistes. Un projet réussi grâce à un travail de qualité. Un grand bravo et un grand merci à tous les participants!



CHERCHEZ LA P'TITE BÊTE

Cette année, les deux classes de CP de l'école Jules Ferry participent à un projet, en partenariat avec le Parc des Ballons des Vosges: 'Nos citoyens en herbe s'impliquent pour leur futur'. Tout au long de l'année, le thème retenu est: 'Cherchez la p'tite bête'.

Ce travail s'inscrit dans un cadre pédagogique, environnemental et citoyen. Il s'agit de sensibiliser les enfants et leurs parents de l'importance du rôle de chacun dans la préservation de la biodiversité de l'écosystème local.

Dès le mois d'octobre, les élèves sont allés au cinéma, regarder le film 'Le cristal magique': point de départ de leur réflexion: comment prendre soin de notre planète et de la nature qui nous entoure. Tout le monde a un rôle à jouer: les petites bêtes peuvent même aider les plus grosses! Ensuite, une apicultrice est venue dans les classes pour présenter sa passion et leur apprendre tous les secrets des abeilles et du miel!

Puis au cours de l'année, une personne de l'association 'Etc Terra' interviendra auprès des élèves pour aller observer sur le terrain, aux alentours de l'école, les insectes qui s'y trouvent : en milieu aquatique (bord de la Vologne), sur terre (potagers et jardins derrière l'école), dans les airs (près du verger de l'école).

Il reste maintenant à mettre en place, avec l'aide de parents charpentiers, deux hôtels à insectes pour réserver à nos petits animaux un endroit, dans la commune, où ils pourront être bien et où l'on pourra venir les observer.

Ils seront implantés dans le verger (près de la chaufferie) et au pôle socioculturel.

Les élèves élaboreront à côté de ces maisons à insectes des panneaux pédagogiques et explicatifs

pour les personnes qui passeront dans les environs.

Enfin, si les conditions sanitaires le permettent, les enfants iront passer deux jours au refuge du

Sotré, les 17 et 18 juin, afin de finaliser leurs observations sur les petites bêtes et clore cette belle année!

Les enseignants de CP



Recensement des enfants nés en 2018

Afin d'anticiper les effectifs de la rentrée de septembre 2021, le service scolaire-périscolaire recense les enfants nés en 2018 pour leur première inscription. Nous remercions les parents concernés de prendre contact auprès du secrétariat de mairie au 03 29 51 41 09 ou par mail mairie@granges-aumontzey.fr

Corinne MOUROT

Transports scolaires

REMBOURSEMENT DE LA PART COMMUNALE

Petit rappel pour les familles des collégiens scolarisés au collège de la Haie Griselle de Gérardmer et du collège Charlemagne de Bruyères.

Depuis 2017 la commune prend en charge à hauteur de 60% le coût de la participation aux transports (hors surcoût ou pénalités de retard liés à une inscription tardive) des collégiens Graingeauds-**Azmontains**

Pour mettre en œuvre ce remboursement les parents devront transmettre à la mairie la copie de la carte de transport, le justificatif de paiement ainsi qu'un RIB

Corinne MOUROT





LA COMMUNE SOUHAITE METTRE EN PLACE UN CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES

Si en septembre 2021 tu es en CM2, 6^{ème}, 5^{ème}; 4^{ème}, 3^{ème} ou en seconde, tu peux poser ta candidature

Pour quoi faire, te demandes-tu?

- · Échanger vos idées, vous investir pour mieux vivre dans votre commune
- · Mener à bien vos projets!

Le Conseil Municipal des Jeunes, qu'est-ce que c'est?

C'est agir pour sa commune

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une disposition qui te permet d'échanger avec d'autres jeunes, et des conseillers adultes, d'exprimer tes idées pour ta commune, de participer à des actions citoyennes et de monter un ou des projets d'intérêt général.

Le CMJ s'exprime sur des sujets variés et propose des projets sur différents thèmes, notamment sur les loisirs, le vivre-ensemble, la mobilité, la prévention, la solidarité, l'environnement et d'autres sujets qui te tiennent à cœur.

Fais entendre ta voix. mobilise-toi!

Tu es au CM2, au collège ou en seconde et tu habites à Granges-Aumontzey .

Alors tu peux t'inscrire au Conseil Municipal des Jeunes.

L'inscription au CMJ, et dans tous ses projets et ses activités est entièrement gratuite.

Tu es jeune Conseiller que dois-tu faire?

- T'investir dans différents actions citoyennes (visite d'institutions, manifestations locales, Commémorations...)
- · Accompagner des élus municipaux et des partenaires pour mener à bien tes actions.
- · Ecouter et échanger lors de réunion pour mener à bien vos projets.
- · Assister aux réunions afin de mener à bien vos idées
- · Réfléchir et proposer des idées pour améliorer la commune et la vie des gens

PARTICIPER AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, C'EST AGIR PENDANT MINIMUN **2 ANS POUR TA COMMUNE**



INSCRIS-TOI DÈS MAINTENANT!

• Demande ton dossier d'inscription en renvoyant le coupon ci-dessous Par courrier à : Conseil Municipal des Jeunes – Mairie – 1 rue de Lattre de Tassigny – 88640 GRANGES-AUMONTZEY

Par courriel à cmj@granges-aumontzey.fr

Candidature au Conseil Mur	nicipal des Jeunes
Nom :	Prénom :
Age :	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
Adresse :	
N° de téléphone :	Courriel :
École Fréquentée :	Classe :
• Mes Motivations pour de	venir Jeune Conseiller(e), jeune Maire ou et adjoint (e)
•	•••••••••••••••••••••••••••••••••••
	Le
Signature	
• Autorisation Parentale	
Je soussigné(e)	
autorise mon enfant	•••••••••••
A candidater au Conseil Mui aux activités liées à son sta	nicipal des Jeunes de la Commune et, le cas échéant, à participer tut de conseiller.
Fait à	LeLe
Signature	

MISSION « ARGENT DE POCHE »

Ce dispositif est proposé aux jeunes entre 15 et 17 ans et résidents de Granges-Aumontzey.

Les objectifs principaux de ce dispositif sont les suivants :

- impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie
- valoriser le travail effectué par les jeunes

Modalités de mise en œuvre :

- chaque mission a une durée de 3 h 30 avec une pause de 30 minutes après 1h30 de travail
- l'indemnité est de 15 € par mission
- l'encadrement de ces jeunes est assuré par le personnel communal
- un agent est désigné responsable du jeune et l'accompagne sur la mission.
- les missions seront effectuées pendant les vacances scolaires, le mercredi et le week-end.
- un contrat est signé entre le jeune et la collectivité
- les candidats seront retenus dans l'ordre des inscriptions à partir du 15 juin
- le Budget prévisionnel de cette opération est de 1 000 € soit 66 missions

Rôle du responsable :

- présentation du service et de son fonctionnement
- description des tâches à réaliser
- garant des horaires (3h) et du temps de pause (30 mn) (le jeune reste à proximité du lieu de sa mission)
- en fin de mission, le responsable remet au jeune son contrat de participation signé et son bon de réalisation (ce bon lui permettra d'être indemnisé) Les missions données aux jeunes sont des travaux légers et faciles à réaliser.
- nettoyage rangement de salles : école , pôle socioculturel, salle des fêtes, salle polyvalente
- rangement et classement au secrétariat,
- aide à l'entretien des espaces verts.
- désherbage.
- aide à l'installation de festivités etc....
- aide agent police municipal

Pièces à fournir :

contrat d'engagement dossier d'inscription

les pièces sont à télécharger sur le site internet de la mairie ou à retirer au secrétariat Corinne MOUROT



VACCINATION COVID À GRANGES-AUMONTZEY

Alors que la presse et les médias se gargarisent d'ouvertures de « Vaccinodromes » dans les grandes villes de l'hexagone, à sa petite échelle, confidentiellement et non sans reproches de la part des services de l'État, 448 Graingeaud(e)s-Azmontain(e)s ont, à ce jour, reçus leur première injection à la salle des fêtes.

En effet dès l'annonce du lancement de la campagne de vaccination par les médecins libéraux, le cabinet médical du Pré Dixi a pris position pour vacciner un maximun de concitoyens et c'est tout naturellement que la municipalité a mis à sa disposition la salle des fêtes et le personnel communal pour la désinfection des locaux.

S'entourant de tous les professionnels de la santé (infirmières et infirmiers libéraux, pharmaciens) de la commune, et en respectant scrupuleusement le cahier des charges. Ils ont pu vacciner à partir du 25 février 2021 d'abord les patients âgés entre 50 et 64 ans souffrant de comorbidités. Se sont enchaînées les dates du 4, 11, 24 mars puis les 1er et 15 avril pour la première injection. Dès le 8 mai et ce jusqu'au 25 juin s'étalera la deuxième injection.

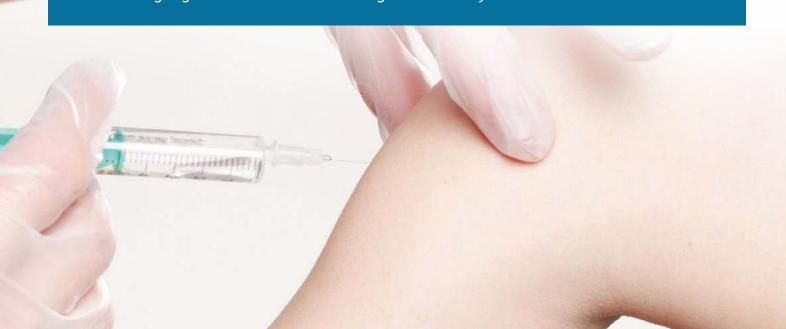
La crise sanitaire et les carences logistiques de l'État soulignent une fois de plus le rôle incontournable des petites communes et des professionnels de la santé qui œuvrent quotidiennement sur le territoire.

Qu'ils en soient, ici, très chaleureusement remerciés.

Corinne MOUROT

On ne peut être qu'en admiration devant tous ces professionnels de santé qui risquent leur vie pour nous et qui ne comptent pas leurs heures. C'est grâce à eux que nous sortirons de cette crise. Je leur dis toute ma reconnaissance. Mesdames et Messieurs les médecins, infirmières, infirmiers, pharmaciens, les soignants de l'Accueil de la Vologne, toutes les personnes qui se mettent au service des autres pour les soigner, les aider, leur apporter du soutien, vous êtes vraiment des HÉROS. MERCI, MERCI, MERCI mille fois et BRAVO pour votre détermination et votre courage.

Témoignage d'une habitante de Granges-Aumontzey.



ENTR'AIDE SOLIDARITE

Plus que jamais la solidarité est le fer de lance qui anime la municipalité et notamment le centre communal d'action sociale.

La situation inédite que nous connaissons nous oblige encore plus à penser et à organiser les défis de l'action sociale de demain.

Nombreux sont les habitants qui ont envie d'aider mais ne savent pas comment s'y prendre et à l'inverse ne savent pas où trouver ces ressources.

C'est pourquoi, le CCAS a mis en ligne sur le site de la commune une plateforme sur laquelle les citoyens peuvent remplir le formulaire intitulé : **« j'ai besoin d'aide »** ou **« je veux aider »**.

Les aides retenues concernent essentiellement l'aide :

- · au déplacement
- aux devoirs
- · à l'informatique
- aux courses
- · au déneigement

A ce jour dix-huit familles ont reçu une aide de la part de dix volontaires, nous pouvons et devons faire mieux!

Le CCAS remercie chaleureusement les personnes qui se sont impliquées et qui ont donné de leur temps pour apporter aide et soutien envers leurs concitoyens, et par cet article relance les appels aux bonnes volontés.

Les formulaires papiers sont disponibles au secrétariat du CCAS pour les personnes ne disposant pas de l'outil internet, a contrario un formulaire est à remplir directement sur le site de la mairie de Granges-Aumontzey

Corinne MOUROT

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. » (Françoise Dolto).

CCAS ET VACCINATION

Pour faciliter la vie de nos aînés qui, hors Ehpad, souhaitaient se faire vacciner et ne disposant ni outil internet ni moyen de transport, le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la Commune de Granges-Aumontzey a inscrit et véhiculé 13 personnes pour une première injection le 26 mars 2021 à l'Espace Tilleul de Gérardmer et un deuxième groupe de 5 personnes le 2 avril 2021.

Nos aînés ont reçu leur seconde injection le 23 avril pour le premier groupe et le 30 avril pour le second..

Comme il a été fait à l'occasion du premier confinement, les élus accompagnés par le personnel communal et les membres du CCAS ont pris leurs responsabilités en étant des facilitateurs pour l'inscription et l'accompagnement de nos aînés vers le centre de vaccination de Gérardmer.

Corinne MOUROT

MARCHÉS NOCTURNES ARTISANAUX 2021

Comme tous les ans depuis 7 ans, la municipalité organise les marchés artisanaux d'été. Six dates sont retenues. Avec la commission économie, commerce. artisanat, les dates retenues sont les mercredis 21 juillet, 28 juillet, 4 août, 11 août, 18 août, 25 août 2021. Ouverture au public 18h à 22h.

Ces marchés se dérouleront au centre bourg du village.

Nous mettrons en place, comme l'an passé, un protocole sanitaire, bien sûr si cette pandémie persiste, avec sens de circulation, gel...

C'est un marché artisanal avec un grand A, un marché que l'on veut « à 100% artisanal ». Souvent, beaucoup de demandes sont refusées car elles ne correspondent pas à nos critères d'exigences.

Le nombre de places étant limités, nous devons faire attention à chaque demande d'envoi d'inscription pour les nouveaux artisans.

Cette année encore de nombreux artisans ont déjà remplis leur bulletin d'inscription.

Certains viendront pour la première fois pour y faire découvrir l'ensemble de leurs créations originales.

Une cinquantaine d'exposants seront présents. Des dégustations avec beaucoup de préparations culinaires, des gourmandises pour vous faire saliver les papilles, des objets en tous genres et même des choses décoratives à base de produits recyclés, des bijoux tous différents.

Des animations variées viendront nous divertir, des groupes musicaux locaux et, pour certains leur visage ne sera pas inconnu et pour d'autres, tout nouveaux dans notre cité, ils vous feront découvrir leur registre personnel ainsi que leurs reprises.

À ce jour, nous pouvons juste vous dévoiler que lors de notre 1er marché, c'est- à-dire le 21 juillet, nous voyagerons dans une ambiance médiévale avec groupe musical et combat de chevaliers (même les enfants pourront y participer) ...

Pour finir votre déambulation à travers tous les stands, les traiteurs seront prêts à vous servir un repas pour une bonne convivialité.

Alors n'hésitez pas, parlez de notre marché autour de vous, faites découvrir Granges-Aumontzey sous les lumières de nos soirées d'été!!!



Economie

MARCHE GOURMANDE 2021

La municipalité organise pour la première fois, une marche gourmande qui va se dérouler sur notre territoire.

Le dimanche 3 octobre, est la date qui a été retenue par les commissions 'économie', 'associations' et 'culture' pour la cause d'« Octobre rose». Les bénéfices de cette journée seront reversés à la Ligue contre le cancer.

Comme son nom l'indique, cette marche sera agrémentée de quelques stands de dégustation placés à plusieurs endroits, choisis judicieusement en fonction de la météorologie. À l'heure de la parution de cet article, nous ne sommes pas encore en mesure de dire, bien sûr, où ils vont se trouver.

Le départ de la marche se fera sur la place de la mairie de Granges-Aumontzey pour un parcours d'environ 12kms, avec une variante plus courte afin d'être accessible à un maximum de public. Ce parcours se réalisera à la fois sur les deux territoires, de Granges et de Aumontzey.

Les différents stands, tenus par quelques associations, pourront ainsi vous faire déguster les produits locaux de notre territoire.

Pour agrémenter ces moments familiaux et conviviaux, des animations locales pour la joie des petits et des grands seront là pour vous

distraire.

Seules les personnes à pieds seront admises. Les enfants mineurs devront être accompagnés. Les chiens seront tenus en laisse. Les vélos seront interdits.

Paires de chaussures et vêtements adaptés suivants les conditions météorologiques seront indispensables pour cette belle journée.

Pour le respect de la faune et de la flore, nous mettrons des poubelles à votre disposition pour garder propres les lieux traversés.

Pour la bonne organisation de cette journée, des dossiers d'inscriptions seront mis en ligne sur le site de Granges-Aumontzey (https://grangesaumontzey.fr/) ou à l'accueil de la mairie. Les dossiers dûment remplis seront traités dans l'ordre d'inscription, accompagnés du règlement. Tarif, à ce jour non encore défini.

Les inscriptions seront ouvertes début septembre et clôturées une semaine avant la date du 3 octobre.

On compte sur vous pour transmettre l'existence de cette manifestation inédite sur notre commune, afin de faire découvrir le charme d'une petite ville construite autour de la Vologne nichée autour dans une magnifique vallée.

Elisabeth Roussel



ATELIER THÉÂTRE

Mardi 22 juin 2021

L'atelier théâtre de Granges-Aumontzey encadré par la Compagnie des Jolies Mômes organisera son spectacle de fin d'année à la salle des fêtes si les mesures gouvernementales le permettent.

Les enfants auront alors l'occasion de monter sur scène et de présenter le travail effectué durant l'année.

Toutes les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées à ce moment (limitation du nombre éventuel de spectateurs, masque, distanciation,...).

L'horaire dépendant d'un éventuel couvrefeu sera précisé sur le site de la commune, de sa page Facebook et du panneau d'affichage..



L'ECOLE D'ARTS VIVANTS DÉCONFI-CONFINÉ!

Il est bien évident qu'en cette période bien particulière, les rues de GRANGES-AUMONTZEY sont bien calmes, bien trop calmes... Mais si vous vous promenez du côté du pôle socioculturel, vous pouvez entendre le son d'une trompette, d'un piano, d'une guitare, d'un violon, des percussions ou encore de jeunes comédiens jouant la scène.

En effet, les activités instrumentales et théâtrales pour les mineurs uniquement ont été autorisées à se poursuivre dans le respect des règles sanitaires. Cependant, depuis le 6 avril 2021, les cours sont uniquement dispensés en distanciel.

De plus, et malheureusement depuis le mois d'octobre 2020, vous n'entendez plus les voix de la chorale de l'Ile aux chansons ni les sons vibrants de l'orchestre d'harmonie. C'est un véritable crève-cœur que ces activités soient à l'arrêt. Mais les choristes et les musiciens reviendront vite sur scène au premier feu vert d'une reprise tant attendue.

Afin d'assurer une continuité pédagogique dans le cadre des répétitions de l'orchestre junior, des professeurs ont eu l'excellente idée de filmer leurs élèves individuellement. Un montage vidéo, mettant en valeur la progression et le sérieux des jeunes talents, a été réalisé.

Comme tous, nous attendons impatiemment le retour d'une vie culturellement riche.

Benoît GROCOLAS Directeur du SMAV

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Benoît GROCOLAS Directions chœur et orchestre

Françoise Canton Epinettes, Piano Olga Ferry Violon, Piano

Myriam Didier Piano, Direction orchestre junior

Etienne Reny Eveil, chant choral enfants, formation musicale

Pierre N'Guyen Percussions Perseline Perriaux Théâtre Corcieux

Pascale Moréneau Théâtre Granges-Aumontzey et Corcieux

Sébastien Perrin Formation musicale, Flûte Olivier De Menech Guitare Granges-Aumontzey

Philippe Gérardin Guitare Corcieux

Daniel Thiémonge Cuivres (Trompettes, cornet, cor d'harmonie)

Louisiane Rivot Trombone à coulisse

Daniel Scheidecker Accordéon

Président du SMAV : Christophe JACOB

Vice-Présidentes : Corinne MOUROT et CLAUDE KIENER

SYNDICAT MIXTE ARTS VIVANTS

1 rue de Lattre de Tassigny 88640 GRANGES-AUMONTZEY

06 23 50 45 52

e-mail:smavgcb@orange.fr Site internet:sm-artsvivants.fr

SPECTACLE D'ÉTÉ DES JOLIES MÔMES

« Tous les ans, nous sommes heureux de venir jouer à Granges-Aumontzey où nous retrouvons une ambiance chaleureuse et sympathique. En cette année particulière, nous sommes encore lus

motivés et prêts à remonter sur scène pour vous proposer un tout nouveau spectacle! Nous vous promettons du rire et de l'émotion!

Venez passer un bon moment, en famille ou entre amis, et profiter de ces instants tant attendus.

Le rendez-vous est donné : le samedi 24 juillet à 20h30 sur le parking mairie-église et en cas de mauvais temps à la salle polyvalente d'Aumontzey

On vous attend nombreux!



SEMER DES PETITS CAILLOUX POUR DONNER LE SOURIRE AUX GENS: TEL EST L'OBJECTIF DE L'ACCUEIL DE LA VOLOGNE

A l'origine d'un jeu « trouvemongalet » venu d'outre-Manche, les résidents de l'accueil de la Vologne et leur animatrice Marion ont lancé ce jeu participatif sur la commune de Granges-Aumontzey.

Depuis le début avril, ils ont confectionné de nombreux galets qui sont désormais disséminer sur le territoire.

Le principe est simple : lorsque vous mettez la main sur l'un de ces trésors vous le photographiez et le postez sur le site facebook de l'accueil de la Vologne Résidents Accueil avec un petit mot pour nos anciens (qui seront très heureux de vous lire et de voyage grâce à vos photos) puis à votre tour de le cacher.

Bonne balade et bonne chasse!



Semer des petits cailloux pour donner le sourire aux gens

LA CAGETTE

La Cagette de Granges-Aumontzey fête le premier anniversaire de son existence. En effet, durant le premier confinement de 2020, une habitante de Granges a eu l'idée de proposer à la municipalité nouvellement élue de créer un groupe Cagette sur la commune, pour offrir aux consommateurs, dont les déplacements étaient limités par la crise sanitaire, la possibilité de s'approvisionner facilement, tout en se montrant solidaires des productrices et producteurs dont les circuits habituels de vente étaient bloqués.

La municipalité a répondu favorablement en mettant à disposition la logistique nécessaire, son réseau de communication et des élus à l'ouvrage mettant ainsi le pied à l'étrier au projet La municipalité a ensuite passé le relais à une association, Le Collectif de Citoyens de Granges-Aumontzey, qui en assure depuis l'administration.

Ce site de commande en ligne de produits essentiellement alimentaires permet donc de mettre en relation directe les productrices et producteurs avec les client.es, qui passent commande sur des catalogues et viennent récupérer leurs achats auprès des producteurs un samedi sur deux. Ce système favorise donc une agriculture à taille humaine, locale, puisque tous les participants sont des agricultrices, agriculteurs ou artisans vosgien.nes, et biologique, car nous accueillons uniquement des fermes pratiquant ce mode de culture et d'élevage, dans le respect de l'environnement.

C'est ainsi que les membres inscrits sur la Cagette de Granges-Aumontzey peuvent s'approvisionner selon les semaines et les saisons en pain, viandes, charcuterie, farine, huile, tisanes et préparations à base de plantes et fruits, légumes, replants, œufs, escargots, fromages, bières, savons...

Pour que chacun.e puisse se rendre compte de la diversité et de la qualité des produits que l'on peut trouver sur notre site, nous organisons un marché ouvert à toutes et tous, membres ou non, le samedi 22 mai sur la place de la mairie de 10h30 à 12h. Les productrices et producteurs de la Cagette de Granges-Aumontzey vous y attendent.

https://app.cagette.net/group/8528



Association

Mobilité: Des difficultés en milieu rural

Le conseil municipal a affiché sa volonté d'inscrire la commune dans la transition de la mobilité en programmant la réalisation prochaine d'une aire multifonctionnelle située à côté de la salle des fêtes avec plusieurs places de stationnement dédiées au covoiturage.

Il a également crée une commission covoiturage en septembre 2020. Cette commission. de cinq élus municipaux et trois membres de l'association Collectif de Citoyens de Granges-Aumontzey, travaille à la mise en œuvre de ce nouveau mode de déplacement dans le but d'apporter une solution alternative à la problématique de mobilité, mais également dans le but de réduire l'empreinte environnementale de nos déplacements.



Elle s'est donné une mission d'information sur le covoiturage auprès des administrés, des associations, des clubs sportifs, des parents d'élèves et des entreprises

La commission abordera différents sujets parmi lesquels : l'apport d'une solution au manque de transport en commun, la réponse à la flexibilité des horaires, le souhait de faire baisser le nombre de véhicules sur les routes et de diminuer les frais de carburant, l'aide à ceux qui sont en difficulté de mobilité...

Les difficultés majeures sont d'ordre pratique : comment transmettre les demandes pour le covoiturage? Comment faire savoir qu'on dispose de place(s) pour du covoiturage?

Si l'utilisation des réseaux sociaux peut être une solution adaptée pour certains, il n'en est pas de même pour ceux qui ne les utilisent pas et qui pour autant ne doivent pas être oubliés. La commission essaie d'explorer les différentes solutions utilisées par d'autres collectivités et communiquera dès que possible sur le sujet. Elle incite les administrés à participer à la construction de ce projet en faisant parvenir leurs suggestions et/ou expériences déjà menées sur le covoiturage à : collectif .granges.aumontzey@laposte.net

Membres de la commission covoiturage

COVOITURAGE DÉFINITION

Le covoiturage c'est l'utilisation en commun d'un véhicule terrestre à moteur par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée à titre non onéreux, excepté le partage des frais, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte (article L. 3132-1 du code des transports)

Association

Anim' GA

L'association Anim' GA (animation GRANGES AUMONTZEY) a été créée en mars 2020, soit guelgues jours avant l'arrivée de la pandémie et donc, de l'apparition de contraintes sanitaires.

Autant dire que, aucun des projets qu'elle avait dans les cartons n'a pu être réalisé.

Cette nouvelle entité, forte d'une dizaine de membres, locaux, ou issus de la Déodatie, a pour objet d'apporter de l'animation en milieu rural et de prouver que, dans nos campagnes, on sait aussi s'amuser.

Dans un premier temps, il convenait de faire perdurer le vide-greniers du 15 Août. Les membres d'Anim GA, dont certains en étaient la cheville ouvrière, ont donc récupéré l'organisation de cette importante manifestation qui fêtera bientôt sa 20ème édition.





Green Duck Anim'GA

Ensuite, un constat s'est imposé : la plupart des membres de l'association sont férus de musique et déploraient l'absence de concerts festifs sur nos communes. Les amateurs (et il y en a !) sont parfois obligés de se déplacer très loin pour satisfaire leur passion.

Localement, nous sommes pourvus en lieux de représentations : la salle polyvalente d AUMONTZEY pour des concerts intimistes, la salle des fêtes de GRANGES, d'une capacité de 300 personnes, et enfin, par la suite, le gymnase municipal. Et les artistes, qui ne demandent qu à venir exercer leur talent dans nos villages ne manquent pas. Qu'ils soient de Bretagne, d'Auvergne, de Normandie, du Sud, du Grand Est etc, ils remplissent les salles tous les weekend, et apportent leur bonne humeur, loin des rampes du show-bizz et des télé-crochets. L'an passé nous aurions dû accueillir TEX'O, les Culs Trempés (!), KALFFA et WAZOO. Que du beau monde...ce n'est que partie remise.

L'association n'exclut pas, bien sûr, de diversifier son champ d'action : conférences, sorties diverses, animations ludiques.

L'ASSOCIATION:

Président: Ph. TARANTOLA, Vices présidents: J. CARRARA, Bert VOIRIN,

Trésorier : Pat THIRIET, Vice-trésorier : Laurent CLAUDEL, Secrétaires : Cath VOIRIN, Soph PARIS, Communication medias : Lucie Vuillaume, Chargé sécurité : Mich BALLAND, intendance

artistes : J. Monteiro

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Les élections régionales et départementales sont officiellement prévues les 20 et 27 juin prochains. En raison de la situation sanitaire, le scrutin ne se tiendra pas à la mairie (salle jaune) qui fait d'ordinaire office de bureau de vote. La salle est trop petite pour que la distanciation physique soit respectée. Faute de pouvoir pousser les murs, il a été décidé de transférer le bureau de vote N° 1 (salle jaune) au gymnase municipal. Les services de la Préfecture ont donné leur accord. L'essentiel c'est de garantir les conditions sanitaires et de sécurité des personnes.

Lieux des bureaux de vote pour les deux élections :

Bureau N° 1: Gymnase municipal

Bureau N° 2 : Salle des Fêtes (Ex-Granges sur Vologne)

Bureau N° 3: Mairie annexe (Ex Aumontzey)

Chaque électrice ou électeur devra porter un masque pour accéder au bureau de vote et avoir son stylo personnel, respecter la distanciation physique et éviter les rassemblements de personnes y compris à l'extérieur.

Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée de chaque bureau de vote.



Vote par procuration

Il y a 3 possibilités pour faire la démarche :

- 1) Par internet (dispositif « Ma Procuration » prévu par le décret n° 2021-270 du 11 mars 2021). Il faut ensuite se rendre en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne.
- 2) Imprimer le formulaire 14952*02 disponible sur internet et se rendre en personne à la gendarmerie ou au commissariat en présentant un justificatif d'identité.
- 3) Remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat) et présenter en personne un justificatif d'identité.

Régine GUYOT

SOYONS RESPONSABLES. RESPECTONS LES GESTES BARRIERES

Appel citoyen pour trouver des assesseurs pour les bureaux de vote.

Les assesseurs devront être vaccinés, ou bien faire un autotest covid (mis à disposition par la Mairie) le jour du scrutin.

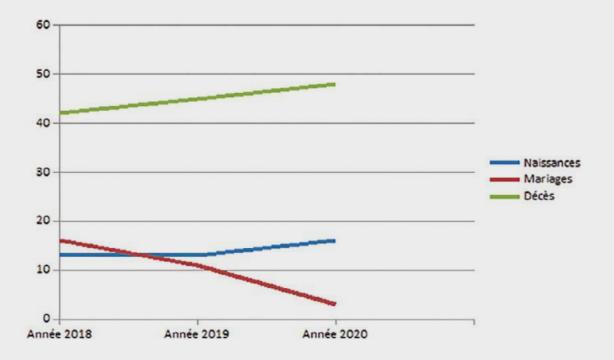
Les personnes voulant participer, sont priées de se faire connaître en Mairie.

ETAT-CIVIL: STATISTIQUES

En 2016, après la fusion de la commune d'Aumontzey avec la commune de Granges-sur-Vologne, chacune avait gardé son propre registre d'Etat-Civil. Donc on naissait, se mariait ou décédait à Aumontzey ou à Granges-sur-Vologne. Depuis le 23 mai 2020, nous n'avons plus qu'un registre d'Etat-Civil pour les deux communes annexes et les actes sont tous établis à Granges-Aumontzey.

Courbe des naissances, mariages et décès des trois dernières années.

(les données concernent le cumul des deux communes annexes)



L'état-civil permet d'observer l'évolution démographique de la commune. En y regardant de plus près, le coronavirus a largement contribué à la hausse ou à la baisse de certaines statistiques.

Après une stabilité des naissances en 2018 et 2019 (13), nous enregistrons une hausse en 2020 (16) (+23%). Cette augmentation n'est pas du tout liée au baby boom du premier confinement de la Covid-19, mais à l'arrivée de jeunes couples sur la commune.

Les mariages chutent considérablement 2018 (16), 2019 (11) soit une baisse de 31% et la pire année en 2020 (3) soit 73% de moins qu'en 2019. La faute au coronavirus forcément, qui a empêché la tenue des cérémonies. Les futurs mariés préférant tout simplement annuler ou reporter leur mariage. Certains couples se sont tout de même passé la bague au doigt, en dépit de ce fichu virus.

Depuis 2018, il y a une hausse régulière des décès, transcriptions de décès comprises (personnes décédées dans une autre commune, mais dont le dernier domicile était Granges-Aumontzey). Entre 2018 (42) et 2019 (45) une augmentation des décès de 7% et entre 2019 (45) et 2020 (48) une hausse également de 7%.

Régine GUYOT

Etat civil

Naissances

Naissances 2021

Jules, Samuel, Bernard MULLER né le 12 février 2021 de Kévin MULLER et de Annabelle RAMELLA Maylone, Adrien GEORGEL né le 04 mars 2021 à Epinal de Kévin GEORGEL et de Coralie GEORGEL Pauline THURIOT né le 4 décembre 2020 à EPINAL fille de Nicolas et de Céline IACOUAT

Pour les 7 autres naissances, nous n'avons pas reçu l'accord des familles pour insertion dans le Vologne info.

Etat civil

Décès

Décès dans la commune

26 octobre 2020 : Marie-Antoinette BERNARD veuve ANCEL – 90 ans

6 novembre 2020 : **Jeannine GODY** veuve **ETIENNE** – 97 ans

12 novembre 2020 : Marie, Simone FLAGEOLLET veuve ROYER - 93 ans

30 novembre 2020 : Henriette, Marie PIERRON - 93 ans

5 décembre 2020 : Célima, Stella FERRY - 52 ans

10 décembre 2020 : **Jean-Marie KLEIN** – 67 ans

29 décembre 2020 : **Irène, Marie-Thérèse BERTRAND** veuve JACQUAT – 81 ans

15 janvier 2021 : Thérèse, Elisa, Léonce STUPPFLER - 88 ans

27 janvier 2021 : Gaëlle, Martine BARBAUD épouse JACOB - 46 ans

1er février 2021 : **Colette PRÉVAULT** - 92 ans

5 février 2021 : Jean, Louis VALENTIN - 100 ans

24 février 2021 : Juliette, Marie, Amélie KOENIQUER veuve ANCEL - 93 ans

9 mars 2021 : Collette, Marguerite DAUBIÉ veuve CONRAUD - 91 ans

9 mars 2021 : **Fernand, André, Raymond HENRY - 81 ans**

15 mars 2021 : Marie, Thérèse WIRTH veuve POIROT - 92 ans

16 mars 2021 : **Monique, Béatrice THIÉBAUT** veuve **MELLÉ – 83 ans**

17 mars 2021 : Michel, Louis, Paul DEMANGEON - 87 ans

04 avril 2021 : Cécile, Marie, Thérèse JACQUAT veuve BALLAND - 97 ans

06 avril 2021 : Pierre, Louis MOUNIER - 90 ans

29 avril 2021 : Monique, Georgette, Raymonde LABOUREL épouse JACQUES - 86 ans

Décès à l'extérieur

30 octobre 2020 : Jean, Louis, René PERRIN - 83 ans

11 novembre 2020 : Gilbert, François POUREL - 88 ans

19 novembre 2020 : Joaquim, DA SILVA CARVALHO - 81 ans

7 décembre 2020 : Michel, Jacky PENTECÔTE - 72 ans

9 janvier 2021 : Eliane, Marie, Angéline GILLES épouse LIGONNET - 89 ans

11 janvier 2021 : Gilbert, Jean, Maurice LABEYS - 85 ans

4 février 2021 : Sevim ILERI veuve ESER - 84 ans

6 mars 2021 : Claude, Jean MELLÉ - 83 ans

10 mars 2021 : Lydia SMITSCHEK - 100 ans

18 mars 2021 : Rosa, Marie, Lucie VOIRIN veuve THOMAS - 90 ans

20 mars 2021: Germain PELTIER - 95 ans

21 mars 2021 : Guy, André, Martin MOLITOR - 75 ans

24 mars 2021 : Léa, Eva, Marie MANGEL veuve PELTIER - 93 ans

6 avril 2021 : Ida MANSUY veuve JACQUES - 94 ans

16 avril 2021: Rose-Yvette MARTIN veuve EDEL - 77 ans

1er mai 2021: Hildegarde LUKASEK veuve BARADEL - 93 ans

Etat civil

Mariages 2021

2 mariages

CCHV

SEMAINE DU PAYSAGE

Cette manifestation aura lieu du 22 au 30 mai 2021, et aura pour thème : Changement de temps, tant de changements... Une fois de plus, une multitude d'animations, ludiques, divertissantes et instructives seront proposées sur nos vingt-deux communes et nous vous invitons à pleinement y prendre part.

AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ



Les secrets des petits fruits

Visite d'exploitation avec Bertrand DUTHOIT de la Ferme Le Pré des Fruits et Carole Tonin Animatrice GAB88

Au long d'une balade dans les plantations de bluets, faites-vous raconter l'histoire de la ferme et son adaptation au changement climatique. Biodiversité et gestion de l'eau au programme avant de goûter les produits de la ferme et participer au clin d'oeil ludique «bio et local, c'est l'idéal».

Samedi 22 mai - 14h00 à 16h00 | Jeudi 27 mai - 14h00 à 16h00

41 route du Tholy, GRANGES AUMONTZEY

SUR INSCRIPTION



Enchantons-nous!

Journée pleine nature de l'association Anim'GA, l'animateur forestier Vincent DRILLON, le Semeur de Son et le groupe Songaïa

10h et 11h : atelier chants d'oiseaux à partir de plantes avec récolte de matières naturelles pour fabriquer des appeaux autochtones.

10h, 11h, 16h et 17h : escapade forestière avec Vincent DRILLON

14h : sieste sonore pour goûter aux sons de la nature, du didjeridoo, des pierres chantantes, flûtes d'amour et bols chanants (prévoir couverture).

16h et 17h : atelier cuisine sauvage coopérative avec un cuiseur autonome à bois et un four à pain, mmmh ! des tartes sauvages pour l'apéro-concert. 18h30 : apéro-concert avec le groupe Songaïa

Dim. 30 mai - 10h00 à 20h00 (petit restauration midi et soir sur place)

Clos Yakari, lieu-dit Les Chapes, GRANGES AUMONTZEY SUR INSCRIPTION

PAYSAGE & ENVIRONNEMENT



Faire tout avec rien

Spectacle conté (à partir de 3 ans) avec Messa Saltzmann, conteuse, slameuse, poétesse

Protéger la planète, c'est finir de tout jeter et créer à partir d'objets destinés au rebut. Les marionnettes, faites de matériaux recyclés, s'animent soudain pour délivrer un spectacle drôle et vivant.

Mer. 26 mai - 15h à 17h Pôle culturel de G-A (39 les champs de la Borde) Sam. 29 mai - 15h à 17h Kiosque du parc de Granges (Place Etienne Seitz)

en cas de pluie, repli salle des fêtes (19b rue de lattre de Tassigny)

Pôle culturel et kiosque, GRANGES AUMONTZEY

SUR INSCRIPTION

MILIEUX AQUATIQUES



La Vologne, un moteur pour le textile (I)

Conférence de Jean-Pierre DOYEN avec le collectif de citoyens de Granges-Aumontzey

Granges-Aumontzey, l'essor d'une petite ville cotonnière aux XIXe et XXe siècle. Jean-Pierre DOYEN historien retrace son histoire à travers le rôle de l'énergie hydraulique, dans l'industrie du textile et ses répercussions sur le paysage et l'urbanisme.

Mar. 25 mai - 20h30 à 22h00

Salle des fêtes de Granges, GRANGES-AUMONTZEY

SUR INSCRIPTION



La Vologne, un moteur pour le textile (II)

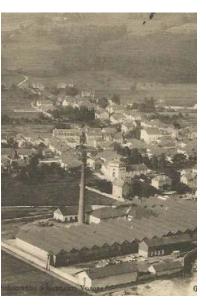
Balade avec le collectif de citoyens de Granges-Aumontzey

Granges-Aumontzey, l'essor d'une petite ville cotonnière aux XIXe et XXe siècle. Un parcours le long de l'ancien lit de la Vologne et de son cours actuel permettra de constater les évolutions du paysage et de l'architecture dues à l'activité humaine. Prévoir chaussures de marche.

Ven. 28 mai - 14h30 à 16h30

RDV au stade, route de corcieux, GRANGES-AUMONTZEY **SUR INSCRIPTION**

EXPOSITIONS



Les quatres saisons (EXPO)

Exposition de l'Atelier de la Vologne

L'Atelier de la Vologne vous invite à son exposition annuelle, sur le thème des quatres saisons. Différentes techniques picturales y sont présentées : peintures et arts plastiques.

Jeu. 27 mai au mer. 2 juin - Tous les jours de 14h à 18h

Salle des fêtes de Granges, GRANGES-AUMONTZEY

ENTRÉE LIBRE



Conversation avec le paysage (Expo)

Exposition de Daniel DENISE à la petite galerie (accès PMR)

Que nous raconte le paysage ? Il y a parfois cette confusion de croire qu'il a toujours été tel qu'il se présente à nous aujourd'hui, accessible, civilisé, voire même industrialisé. Daniel DENISE, artiste photographe, sensible au changement climatique, explore sa complexité et sa singularité.

Sam. 22mai au dim. 30 mai - Tous les jours de 15h à 18h

La petite galerie, 5 rue P. Ancel Seitz, GRANGES-AUMONTZEY **ENTRÉE LIBRE**



S'inscrire aux animations



Animations et expositions ouvertes à tous et entièrement gratuites

Je m'inscris par téléphone au

Attention! Forte affluence et nombre de places limitées.

03 29 27 29 04 à partir du JEUDI 6 MAI 2021,

aux horaires d'ouverture de la CCHV, du lundi au vendredi:

 $8^{h}30 \rightarrow 12^{h} \cdot 13^{h}30 \rightarrow 17^{h}$

J'indique à l'agent d'accueil :

• l'animation avec jour et heure, • le nombre de personnes,

• mon nom (et celui de chaque membre du groupe le cas échéant),

• ma commune de résidence,

mon téléphone,

mon mail.

Les messages laissés sur le répondeur ne pourront pas être pris en compte.



Pour raisons sanitaires, l'inscription est nominative pour **TOUTES les** animations.

Le masque est obligatoire aux animations et dans les expositions.

En fonction des mesures sanitaires gouvernementales, les dates et les horaires des animations sont susceptibles de changer. Les personnes inscrites seront informées par la CCHV le cas échéant.

LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Le marché de la transmission d'entreprises est aujourd'hui fragile avec un public de repreneurs qui a diminué de moitié dans les Vosges lors de cette dernière décennie, et un public de cédants qui éprouve des difficultés à trouver des repreneurs.

Comme toute municipalité, nous sommes soucieux de la bonne continuité de nos services de proximité. Notre devoir en tant qu'élus et de vous orienter dans les différents services proposés au sein de notre département.

Les causes des difficultés rencontrées sont multiples (arrêt d'activité, départ à la retraite, accessibilité, cession, baisse de clientèle...). La transmission peut paraître complexe aussi bien pour les cédants que pour les repreneurs.

Pour répondre à ces difficultés, la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) et la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) proposent conjointement d'accompagner les cédants et les repreneurs dans leurs démarches en créant le «Pacte Transmission».

Ce dispositif propose, **jusqu' en mai 2022**, un accompagnement sur mesure à destination des entreprises artisanales, commerciales et industrielles.

Le Pacte de Transmission, c'est l'accompagnement sur mesure des dirigeants d'entreprises artisanales.

Pour une bonne transmission, un diagnostic personnalisé est réalisé par un conseiller économique comprenant une visite d'entreprise et un état des lieux de la situation.

Une diffusion des reprises via plusieurs supports tels que CCI, CMA, Communauté de Communes, Mairie, pole emploi, centre de formation... est déployée.

C'est aussi l'accompagnement des repreneurs sur plusieurs points tels que stratégie commerciale, choix juridique, compétence professionnelle nécessaire...

Elisabeth Roussel

Vos contacts pour l'artisanat

les Conseillers Transmission CMA Vosges à vos côtés sur les Hautes Vosges :

- **Jean-Baptiste VAUCHÉ** (conseiller transmission) 03 29 69 63 67 jbvauche@cma-vosges.fr
- Agnès SIMONIN (secteurs Remiremont La Bresse Le Thillot) 03 39 69 55 81 asimonin@cma-vosges.fr
- Valérie BOTTELIN (secteur Gérardmer) 03 29 56 70 11 vbottelin@cma-vosges.fr

Pour les entreprises de moins de 20 salariés avec les activités suivantes :

- Alimentaire : Boulangerie Pâtisserie / Boucherie Charcuterie Traiteur / Biscuiterie
- Bâtiment : Construction & Rénovation
- Production : Menuiserie / Fabrication de sièges / Métallerie / Affutage / Mécanique généralers / Graniterie
- Réparation et services : Garag auto moto et PL / Réparation électroménager / Coiffure / Esthétique / Textile et couture / Ambulances et taxis



Vos contacts pour le commerce, l'hôtellerie et l'industrie

Le Conseiller Transmission CCI Vosges à vos côtés sur l'Ouest Vosgien :

- Renaud LALLEMAND - 07 87 95 26 49 - r.lallemand@vosges.cci.fr

Pour les entreprises avec les activités suivantes :

- Cafés Hôtels et Restaurants (CHR)
- Alimentaire : Épicerie / Grandes et Moyennes Surfaces
- Bâtiment : Construction & Rénovation
- Industries de production : Maintenance industrielle / Métallerie / Menuiseries / Fabrication de sièges
- Ventes et services : Vêtements / Chaussures Bricolage Sports etc.

CCHV

RAM

Le Relais Assistants Maternels, est un lieu d'informations, de rencontres, d'écoute pour tous. C'est un service d'accueil pour les parents employeurs, les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants.

Les parents trouvent au RAM, les informations pratiques pour la garde de leurs enfants :

- Des renseignements sur les démarches administratives suite à l'embauche d'un assistant maternel (contrat de travail, mensualisation, déclaration Pajemploi, aides financières...);
 - Un accompagnement dans le statut, les droits et les obligations d'employeur.

Les assistant(e)s maternel(le)s bénéficient de conseils indispensables à leur profession :

- · Des informations sur le statut, les droits et les obligations de salarié ;
- Un accompagnement dans les pratiques professionnelles ;
- Une aide dans les relations avec les parents employeurs et les enfants.

Les enfants, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le), profitent d'un espace de jeux adapté à leur âge.

Les enfants, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le), profitent d'un espace de jeux adapté à leur âge.

Le RAM est un service itinérant qui est apte à se rendre dans la commune de son choix pour animer des ateliers, organiser des conférences et tenir des réunions.

RAM secteur GÉRARDMER

Aurélie WALLOIS - 06 37 97 15 78 - ram-secteurgerardmer@cchautesvosges.fr

Soutien aux Associations

La Communauté de Communes des Hautes Vosges soutient financièrement les associations qui développent des projets en faveur du dynamisme et de l'attractivité du territoire.

Les projets peuvent être aidés dans quatre domaines : social, environnement, sport, culture.

Estelle LANOIX - 03 29 27 29 04 - elanoix@cchautesvosges.fr

Gestion des déchets

DÉSORMAIS, LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SE TRIENT ET SE RECYCLENT!

Depuis 1er janvier 2021, tous les emballages ménagers en plastique se trient dans les Vosges et seront recyclés pour connaître une nouvelle vie.

Les 300 sites de tri du territoire de la CCHV et leurs conteneurs « Mélange multi matériaux » attendent avec impatience votre pot de yaourt, barquette en plastique de charcuterie ou de viennoiserie, barquette en polystyrène de viande ou de fromage, film étirable plastique…!

Ces matériaux en plastique représenteront une augmentation d'environ 20% du volume des déchets déjà triés. Cela nécessite des adaptations dans la fréquence de collecte des conteneurs et, en renfort matériel, la création de nouveaux sites de tri dans certaines zones du territoire.



Pour faciliter le geste de tri et absorber ces nouveaux volumes, la CCHV a fait l'acquisition, en 2020, d'une quarantaine de conteneurs supplémentaires et va, en concertation avec les communes, installer des sites de tri supplémentaires.

Pour tout savoir sur les nouvelles consignes de tri :

www.cchautesvosges.fr, rubrique VIVRE, page TRI DES DÉCHETS

Un doute sur un déchet, utilisez le moteur de recherche en page d'accueil du site internet d'EVODIA (Établissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action) : www.evodia.org

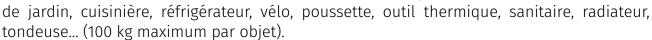
Votre contact

Jean-David SAGER: 03 29 27 29 04 / jdsager@cchautesvosges.fr

Collecte des déchets encombrants

La communauté de communes, en partenariat avec l'association L'ABRI, met à votre disposition un service d'enlèvement des objets encombrants, opérationnel depuis le 1er janvier 2018 et ce pour trois ans. Au vu du succès rencontré, les élus de la CCHV ont décidé de prolonger ce service en 2021.

Ce service est réservé aux particuliers, est gratuit. Il peut être effectué deux fois par an et par adresse. Types d'encombrants acceptés : table, sommier, matelas, armoire démontée, cuisine, canapé, salon





Vous souhaitez demander un enlèvement?

Contacter le service d'accueil de la CCHV au 03 29 27 29 04 (du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h). Après validation de la liste des objets à collecter, l'association L'ABRI vous rappellera dans les 20 jours pour fixer une date d'enlèvement dans le mois qui suit.

La veille de la collecte, vous déposerez vos objets encombrants devant votre domicile, sur le domaine public (trottoir, bord de route...), à partir de 6h, ou la veille au soir.

Pour des raisons d'organisation, seuls les déchets encombrants enregistrés lors de l'appel seront enlevés.

DES COMPOSTEURS À TARIFS PRÉFÉRENTIEL

Le compostage est un excellent moyen pour réduire le volume et le poids de votre poubelle d'ordures ménagères, tout en valorisant les déchets biodégradables de votre ménage.

La CCHV s'est engagée dans un programme de réduction des déchets ménagers en aidant financièrement les usagers pour l'acquisition d'un composteur.

Pour bénéficier d'un tarif préférentiel et retirer votre composteur, munissez-vous du bon de commande complété et rendez-vous aux déchèteries de Gérardmer ou de Saulxures-sur-Moselotte.

La facture du composteur sera ensuite envoyée à votre domicile par le Trésor Public.

Environnement

PCAET (PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL), TOUS CONCERNÉS!

Préserver les ressources énergétiques, lutter contre le changement climatique, améliorer la qualité de l'air, réduire notre impact sur l'environnement, limiter les dépenses énergétiques, tout en améliorant la qualité de vie des habitants et en renforçant la compétitivité des entreprises : voilà l'ambition du futur PCAET de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

Lancé le 1er juillet 2019, le PCAET est mutualisé avec les Communautés de de Communes de la Porte des Vosges Méridionales et des Ballons des Hautes-Vosges. L'engagement de chacun est au cœur de cette action. Ainsi les communautés de communes, communes, entreprises et habitants contribueront, en commun, à atteindre les objectifs du PCAET :

- · Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- · Réduire la consommation d'énergies fossiles ;
- · Augmenter la part des énergies renouvelables ;
- · Contribuer à la réduction de la pollution atmosphérique.

Un PCAET comprend différentes phases.

- 1. Un diagnostic : état des lieux sur les volets Climat, Air, Énergie
- 2. Une stratégie territoriale : définition de priorités et d'objectifs
- 3. Un programme d'actions : définition d'actions concrètes pour atteindre les objectifs (Qui ? Quand ? Comment ?)
- 4. Un dispositif de suivi et d'évaluation : définition d'indicateurs pour évaluer la réalisation des actions
 - 5. Une évaluation environnementale : mesure des incidences

À ce jour, la CCHV a réalisé son diagnostic. Le territoire consomme 50% d'énergie fossile, pour une consommation totale de 1210GWh/an, soit 33MWh/habitant/an.

Pour ce qui est de la dépense énergétique, elle s'élève à 100M d'euros par an, soit 2700€/habitant/an.

Le diagnostic Air Énergie Climat est consultable sur le site internet de la CCHV, rubrique ACTIONS ET PROJETS, page PCAET.

La prochaine étape sera la préparation d'un programme d'actions sur six ans, avec la contribution d'acteurs de la société civile (chefs d'entreprise, membres d'associations...).

Les habitants pourront apporter leur contribution et exprimer leur avis lors d'un temps de consultation prévu au 1er trimestre 2021.

ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT : DEUX SERVICES

Bâtir ou rénover en réduisant l'empreinte écologique des logements, répondre aux besoins des ménages modestes et des personnes en difficulté en matière d'habitat, équilibrer et structurer le territoire, réhabiliter le bâti et les centres bourgs... ce sont quelques-uns des enjeux et objectifs des Plans de paysage de la Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV). Pour accompagner les résidents du territoire dans leurs projets, la CCHV a mis en place une politique locale de l'habitat qui s'articule autour de deux dispositifs.

1. LES PERMANENCES ARCHITECTURE

Les architectes du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Vosges (CAUE) vous conseillent dans le domaine de la construction, de l'aménagement ou de la rénovation. Ce service à domicile, gratuit et personnalisé, vise à promouvoir des aménagements de qualité et une architecture innovante, respectueuse de nos paysages.

Pour prendre rendez-vous, contactez

Charles CLAUDEL - 03 29 24 27 87 - cclaudel@cchautesvosges.fr

2. LES AIDES FINANCIÈRES HABITER MIEUX

En lien avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), la CCHV participe au programme Habiter Mieux qui vous permet d'obtenir une aide financière (sous condition de ressources de votre foyer), ainsi qu'un accompagnement personnalisé, pour vos travaux de rénovation thermique. L'objectif est de réduire votre consommation d'énergie de 25 %.

Pour engager la démarche, remplissez le questionnaire téléchargeable sur le site de la CCHV rubrique VIVRE, catégorie HABITAT, page HABITER MIEUX et le transmettre à l'ANAH.

Un organisme agréé vous contactera ensuite pour établir le diagnostic gratuit de votre situation, sans engagement de votre part.

Votre contact

Agence nationale de l'habitat — 22-26, Avenue Dutac — 88026 EPINAL Cedex 03 29 69 13 76 (lundi à vendredi : 9h → 11h30) / anah@vosges.gouv.fr

Aides aux commerçants et entreprises de la CCHV

La communauté de commune des hautes Vosges a un objectif d'accompagner les chefs d'entreprises, artisans, commerçants, industriels sur notre territoire sur plusieurs problématiques (Prévision d'arrêt d'une activité, volonté de transmission, problèmes liés à la crise sanitaire, baisse de la clientèle...). En effet, par la démarche des entrepreneurs, la CCHV pourra alors se rapprocher des services compétents pour envisager un accompagnement personnalisé.

Cette objectif vise a garantir une prolongation et une expansion de tous le tissus économique de notre commune.

Communauté de communes des Hautes Vosges

Florian PETITJEAN

Chargé de mission développement économique - 0329618236 - fpetitjean@cchautesvosges.fr

INFORMATIONS

BALISAGE VTT

Depuis le mois d'avril 2021, à l'initiative de l'Office de tourisme Intercommunal des Hautes-Vosges, notre commune fait effectuer un état des lieux et des balisages des parcours VTT de notre territoire. A la tâche s'évertuent deux bénévoles.

Monsieur Dominique RIEZ, ayant sa résidence secondaire à Granges-Aumontzey, vététiste épris de nos paysages et forêts.

Monsieur Christophe BADONNEL du Cyclo Club Charlemagne qui avait déjà proposé ses services à l'Office du Tourisme avant ce projet.

Nos deux cyclistes travaillent également sur de nouveaux parcours potentiels et sur un ajustement de ceux existants.

De nouvelles balises ont été commandées par l'Office de tourisme Intercommunal des Hautes Vosges et nous espérons qu'elles pourront être mises en place avant cet été.

Pour l'heure il est important que les anciennes restent en place et bien sûr une fois les nouvelles positionnées, nous comptons sur le civisme de chacun pour qu'elles soient respectées dans la mesure où ces parcours sont des atouts pour notre territoire.

Cyril CUNY



MISE EN PLACE D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLET

A la fin de l'été 2020, nous avons appris comme un couperet que la dernière banque de notre commune allait nous laisser sans service bancaire. Avec ardeur et détermination, nous nous

sommes « battus» pour garder les services de la Caisse d'Épargne par plusieurs échanges en haut lieu, mais en vain leur décision était prise depuis bien longtemps.

Pour eux nous sommes plutôt bien desservis en établissements bancaires entre Gérardmer et Bruyères. Sans service bancaire et notamment sans distributeur de billet, la mise en place d'un DAB (Distributeur Automatique de Billet). devenait une évidence.

Comment une commune comme la nôtre avec cinq campings, de nombreux gîtes touristiques, fréquentée par une population allemande non négligeable qui paie en espèce, également une population âgée avec des difficultés de mobilité, une animation dense au centre bourg, comment ne pouvait-on pas ne pas réagir et amener une réponse à notre tissu économique. En prenant le pouls des commerçants de la commune, « cela va engendrer une perte de clientèle énorme et en plus celle de passage qui ne s'arrêterons plus pour acheter quelque chose dans nos commerces». Confortés dans notre idée et pour ne pas perdre ce service sur la commune, nous avons entrepris des démarches auprès de plusieurs établissements bancaires et prestataires comme la BRINKS.



L'offre la plus avantageuse fut proposée par la Caisse d'Épargne avec une convention initiale de 2 ans. Suite à une demande de Monsieur le Maire, la durée de la convention est passée à 4 ans renouvelable et une participation aux coûts de fonctionnement de 12 000 €/an à la charge de la commune.

Le conseil municipal a décidé de son lieu d'implantation en l'occurrence au centre du village à proximité des commerces, accessible facilement et surtout visible de tous. Afin de rationaliser les coûts, les travaux de terrassement, de fondation et la dalle ont été réalisés, en régie par nos employés techniques.

Les enrobés et le marquage au sol seront réalisés prochainement par l'entreprise COLAS, travaux payés par la commune. Le modulaire équipé de caméras et les travaux de réseau ont été pris en charge par la Caisse d'Épargne.

> Elisabeth Roussel Adjointe à l'économie

TAILLE DES HAIES ATTENTION AUX DATES!

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux qui s'étend du 01 avril au 31 juillet.



DÉCORATION DE NOTRE BELLE COMMUNE

Lors des fêtes de Pâques, les extras municipaux ainsi que l'Azmontaine ont mis un peu de gaité dans notre commune.

Vous avez pu voir des décorations sur la mairie de Granges sur Vologne ainsi que sur la mairie annexe d'Aumontzey.







Un grand Merci à tous ces bénévoles.

L'an prochain, nous vous attendons nombreux pour décorer également vos extérieurs.

Prochain rendez-vous pour les décorations de noël.

Laetitia DAESCHLER



COMMÉMORATIONS

Les Commémorations ont toujours lieu, mais malheureusement en comité restreint.

Nous avons hâte de vous retrouver plus nombreux afin de rendre hommage aux morts pour Notre France.

Et enfin se retrouver autour du verre de l'amitié et pouvoir de nouveau échanger.



DEFIBRILLATEUR

Cet appareil est destiné au grand public (à partir de 10 ans) afin de tenter de réanimer des personnes victimes d'un arrêt cardiaque (mort subite).

Il est très simple d'utilisation et sans danger pour l'utilisateur et la victime.

Une fois le DAE (défibrillateur automatisé externe) actionné, un guide vocal aide l'utilisateur à procéder aux bons gestes de premiers secours, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. Nous rappelons que l'utilisation d'un DAE ne remplace pas l'appel aux secours et qu'en cas d'arrêt cardiaque les deux actions doivent être réalisées.

Numéros d'urgence:

18: Pompiers **15**: SAMU **112**: numéro d'appel d'urgence européen

114: numéro d'appel d'urgence pour les personnes sourdes, malentendantes, aphasiques et diphasiques.

DAE Disponibles dans les lieux publics ci-dessous :

ANCIEN TERRITOIRE DE GRANGES SUR VOLOGNE:

- Mairie

1 rue de Lattre de Tassigny

- Salle des fêtes

19 Bis rue de Lattre de Tassigny

- Terrain de tennis de la Xavée

La Xavée

- Gymnase Camille Liévaux (à l'intérieur)

11 Bis, rue Ancel-Seitz

- Pôle socioculturel Simone Veil (à l'intérieur)

39, rue Champs de la Borde

- Ecole Jules Ferry

11 rue Paul Ancel Seitz









ANCIEN TERRITOIRE D'AUMONTZEY:

- Mairie Annexe

10 rue du 8 mai

- Salle polyvalente

219 rue M. Joséphine Walter

- Ateliers municipaux (à l'intérieur)

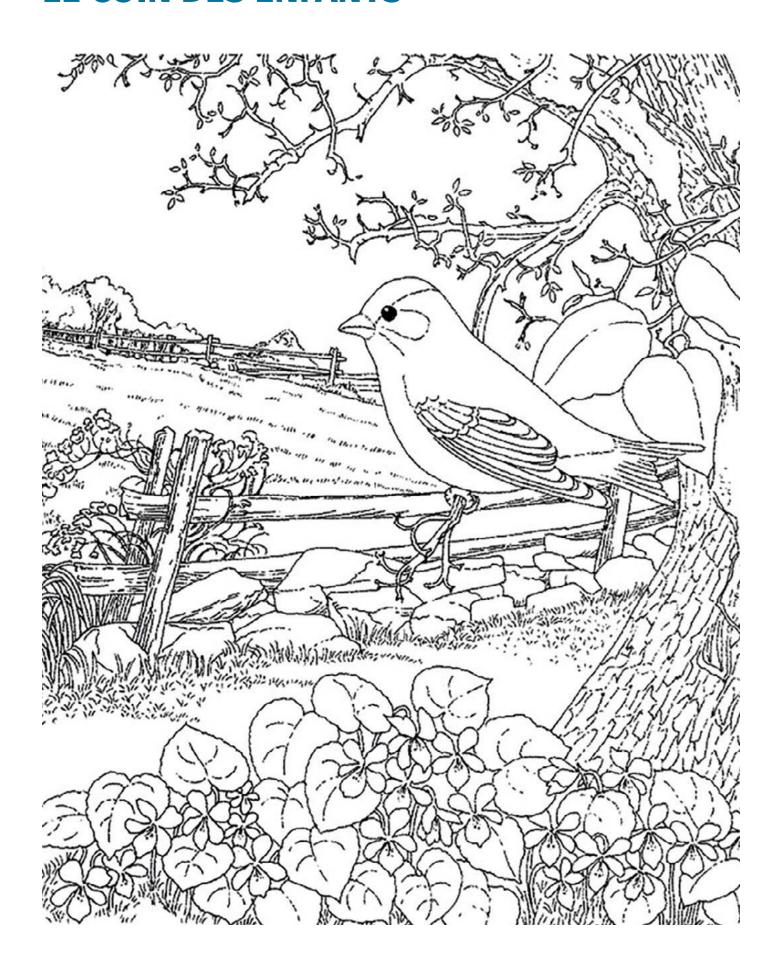
156 rue M. Joséphine Walter







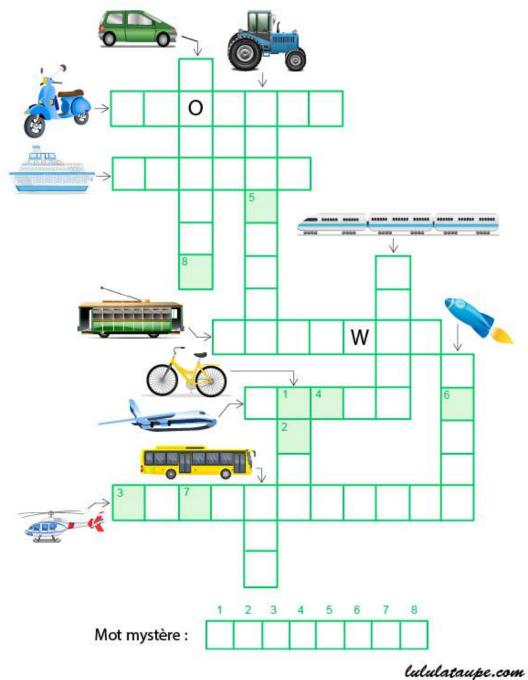
LE COIN DES ENFANTS



Mots fléchés ; thème, les moyens de transport

Mots fléchés

Les moyens de transport



SITE WEBDE LA COMMUNE





VOUSYTROUVEREZTOUTES LES DERNIÈRES NOUVELLES DE LA COMMUNE, LES DEMANDES D'AIDES, LA LISTE DES ASSOCIATIONS ET DES COMMERCES, UN FORMULAIRE DE CONTACT ...





www.granges-aumontzey.fr